

NAMUR

Quatre candidats recteurs pour l'UNamur

Il y a quatre candidats à la succession d'Yves Poulet. Le nouveau recteur sera pour la première fois élu au suffrage universel.

Qui dirigera l'UNamur pour les quatre prochaines années ? Quatre profils ont été retenus ce vendredi par l'Assemblée Générale de l'université. Les candidats postulants avaient jusqu'au 1^{er} février pour se déclarer. Et tous ont déjà une expérience certaine de l'enseignement universitaire. On retrouve ainsi dans la dernière ligne droite pour succéder à Yves Poulet : Alain de Crombrughe (professeur en sciences économiques); Naji Habra (premier vice-recteur); Muriel Lepère (vice-rectrice à l'enseignement) et Annick Sartenaere (présidente de

l'assemblée générale sortante). Ils présenteront leur projet respectif le 1^{er} mars prochain. Une élection en deux tours sera ensuite organisée, les 9 et 10 mars pour le premier et les 23 et 24 mars pour le second.

Le nouveau recteur sera officiellement nommé le 31 mars et prendra ses fonctions à la rentrée prochaine, le 14 septembre.

Au suffrage universel pour la première fois

Grande première, le nouveau grand patron de l'université namuroise sera élu au suffrage universel. Cette procédure découle des nouveaux statuts de l'ASBL « Université de Namur » qui ont été adoptés le 21 octobre dernier. Ceux-ci revoient la composition et/ou le rôle des organes principaux de l'institution, et ils prévoient aussi une nouvelle procédure d'élection du recteur. Une commission électorale,

présidée par la magistrate honoraire de Namur Suzanne Moreau a été créée. Elle supervisera le processus.

Historiquement, la désignation du recteur était jusqu'alors l'apanage des seuls membres de l'assemblée générale avalisée par le Général jésuite. Auparavant, l'assemblée générale suscitait, à l'achèvement d'un mandat du recteur, la candidature de plusieurs personnes. À l'issue d'une procédure de vote au résultat tenu secret, le nom des trois d'entre elles ayant obtenu le plus grand nombre de voix était envoyé à Rome.

Le Général des Jésuites renvoyait alors le document avec l'un des trois noms souligné : celui du futur recteur. Un système qui a longtemps recueilli l'approbation générale, mais qui, aujourd'hui, ne correspond plus au besoin de participation de l'ensemble de la communauté universitaire. ■